

# Lettre ouverte aux États membres de l'Assemblée générale des Nations unies, des Principaux du Comité permanent interorganisations (IASC)

***Signée par 413 organisations humanitaires du monde  
entier qui réclament la protection des civils, y compris de  
leur personnel***

19 août 2024

Excellences,

A l'occasion de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, notre personnel et nos volontaires du monde entier témoigneront leur solidarité en mettant en lumière le bilan effroyable des conflits armés pour leurs collègues et pour tous les civils, en particulier les enfants.

Les hostilités brutales que nous observons dans de nombreux conflits à travers le monde ont révélé une terrible vérité : nous vivons dans une ère d'impunité. Les attaques qui tuent ou blessent des civils, y compris le personnel humanitaire et de santé, sont tragiquement courantes. Pourtant, malgré une condamnation générale, les violations graves des règles de la guerre restent trop souvent impunies.

Ce statu quo est honteux et ne peut plus durer.

En 2023, des dizaines de milliers de civils ont été tués ou blessés dans des conflits armés, et le nombre de victimes parmi les travailleurs humanitaires a doublé par rapport à l'année précédente.

Le bilan de l'année 2024 - le nombre de morts, de blessés, de détenus et d'enlèvements - est déjà stupéfiant. L'écrasante majorité des attaques recensées contre les travailleurs humanitaires visent le personnel national. Les organisations dirigées par des femmes et le personnel humanitaire féminin sont confrontés à des risques uniques et souvent accrus, simplement parce qu'ils sont des femmes. L'impact sur la santé mentale des civils et des travailleurs humanitaires a atteint des niveaux sans précédent.

Pourtant, les parties au conflit continuent de bafouer les lois destinées à protéger les civils, y compris les travailleurs humanitaires, ainsi que les biens de caractère civil.

Cette année, à l'occasion de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, nous lançons un appel à tous les Etats, aux parties aux conflits armés et à l'ensemble de la communauté internationale à :

1. Mettre fin aux attaques contre les civils et prendre des mesures actives pour les protéger – ainsi que les infrastructures civiles essentielles dont ils dépendent.
2. Protéger tous les travailleurs humanitaires, y compris les acteurs locaux et nationaux, ainsi que leurs locaux et leurs biens, et faciliter leur travail, comme le demande la résolution 2730 du Conseil de sécurité des Nations Unies adoptée en mai dernier.
3. Demander des comptes aux auteurs de ces actes. Les auteurs de violations du droit international humanitaire (DIH) ne peuvent rester impunis.

Nous ne devrions pas avoir à attendre un moment annuel tel que la Journée mondiale de l'aide humanitaire pour rappeler à toutes les parties à un conflit armé et à tous les Etats leurs obligations en vertu du droit international humanitaire. Le respect du droit international humanitaire doit être une réalité tous les jours, quelle que soit l'occasion. Il n'est pas négociable et ne prévoit aucune exception.

Il est essentiel que toutes les parties à un conflit armé et tous les Etats respectent leurs obligations et utilisent leur influence pour garantir le respect des règles de guerre et réduire au minimum les souffrances humaines.

Le respect de ces obligations ne se limite pas à de simples déclarations, il exige des actions immédiates et décisives. Fermer les yeux lorsque les travailleurs humanitaires sont pris pour des cibles ne fait qu'enhardir ceux qui cherchent à entraver leur travail. Cela ne fait qu'accroître l'insécurité alimentaire, la malnutrition infantile, les déplacements involontaires, la propagation des maladies infectieuses et d'autres menaces. Les effets immédiats de ces menaces ne se limitent pas aux zones de conflit, mais s'étendent souvent bien au-delà.

Nous continuerons à être présents et à fournir des services dans les crises humanitaires à travers le monde, mais la situation nécessite que nous adoptions

une position unie pour exiger la protection de notre personnel, de nos volontaires et des civils que nous servons.